



## Collège provincial du 16 novembre 2023

### PFAS EN HAINAUT

#### LA PROVINCE DE HAINAUT APPORTE SON EXPERTISE AUX COMMUNES

La présence de PFAS dans les eaux de distribution de certaines zones du Hainaut inquiète légitimement les communes et populations concernées au regard des effets néfastes que ces substances peuvent occasionner à l'environnement et à la santé, tant humaine qu'animale.

La Province de Hainaut, en tant que pouvoir de proximité, s'est rapidement mobilisée pour répondre aux préoccupations exprimées par plusieurs pouvoirs locaux, comme elle a su le faire récemment durant la crise de la Covid et lors des inondations.

Suivant de près l'évolution de la situation depuis plusieurs jours, le Collège provincial a validé, ce 16 novembre, un **dispositif d'aide aux communes** en vue de les accompagner dans des **analyses complémentaires de la qualité des eaux**.

Déjà sollicitée à plusieurs reprises, la Régie provinciale **Hainaut Analyses**, bien connue des pouvoirs locaux pour son expertise de terrain, est habilitée à répondre aux demandes des communes pour réaliser le **prélèvement d'échantillons d'eau**, assurer la **sous-traitance des analyses avec des laboratoires spécialisés** mais également aider les communes dans une nécessaire **interprétation des résultats**.

Notamment active dans les secteurs de l'environnement et de la santé, **Hainaut Analyses** dispose des compétences scientifiques requises pour assurer ce suivi dans un esprit de supracommunalité. Ces interventions sont proposées aux communes à **un prix forfaitaire inférieur au coût réel de la prestation**, les coûts des analyses réalisées par des laboratoires sous-traitant seront refacturés aux communes.

Un courrier est officiellement adressé aux 69 communes hainuyères pour proposer cette intervention qui devra se limiter à la seule problématique de l'eau.

Le Collège provincial a également chargé son Observatoire de la Santé de suivre l'évolution de la situation au jour le jour.